



LETTRE D'INFORMATION N°4 JUILLET 2020

→ Conseil Municipal du 24 juin 2020 – les principales décisions :

- **Navette collective communale** : La Municipalité a décidé de mettre en place une navette collective communale à destination des habitants le samedi matin en direction de Mens. Le ramassage se fera à domicile sur inscription. Ce service sera mis en place à partir de septembre avec le minibus qui sert au transport scolaire. Vous serez informés des modalités dans la newsletter du mois d'août. Le public non motorisé sera prioritaire.
- **Vélos électriques** : La Municipalité souhaite ouvrir son mandat avec une action qui s'inscrit dans le sens de la transition énergétique accessible à tous. Pour cela, le Conseil municipal a décidé d'acheter 4 vélos électriques qui seront mis à la disposition des habitants de la commune. Les modalités de ce service seront précisées sous peu.
- **Lancement de la réflexion sur l'éolien** : La Commune a été approchée par plusieurs sociétés pour l'implantation d'éoliennes sur son territoire. Cette proposition mérite d'être étudiée et de faire l'objet d'une réflexion globale, éclairée et partagée par l'ensemble des habitants. Pour cela il apparaît nécessaire de faire appel à une structure qui pourra nous instruire collectivement sur le sujet et nous accompagner dans la construction d'un positionnement. Le Conseil Municipal a donc décidé de mandater un bureau d'étude spécialisé pour accompagner la commune et les habitants dans l'étude de l'intérêt, de la faisabilité et de l'acceptabilité éventuelle d'un tel projet.
- **Travaux sur le bâtiment de l'ex-cure de Cordéac** : La salle polyvalente, accueillant actuellement la cantine et les activités périscolaires, présente des problèmes d'acoustique et des enjeux sanitaires importants du fait du conflit d'usage avec les logements du dessus desservis par un hall commun. Le Conseil a décidé d'engager des travaux sur la salle polyvalente pour créer un accès distinct aux habitations, pour améliorer le confort acoustique de la salle ainsi que les points d'eau et cuisine, afin de rendre conformes ces locaux pour l'accueil des enfants.

*Le compte-rendu complet du Conseil Municipal du 24 juin 2020 est disponible sur notre site internet
<https://chatel-en-trieves.fr/>*

→ **Prochain Conseil Municipal** : le mercredi 5 août à 20h30 à la salle socioculturelle de Cordéac. La séance est publique. Venez avec votre masque.

→ Définissons ensemble le devenir de l'ancienne école de garçons de Cordéac

Continuons à construire ensemble ce que sera l'ancienne école de garçons !

RDV samedi 26 septembre à 18h à la salle socioculturelle de Cordéac

Les parents sont les bienvenus : une garderie sera organisée de 18 à 20h pour les enfants.

→ **Allée des Marronniers – au cœur du village de Cordéac** : un des marronniers de l'allée va malheureusement devoir être retiré pour la sécurité de tous. En effet, au vu de son état, il n'y a pas d'autres solutions. Un diagnostic global va être conduit en automne sur les autres arbres pour s'assurer de leur état sanitaire. Un rapport sera élaboré pour détailler les éventuels problèmes relevés ainsi que les interventions nécessaires à leur sauvegarde.

→ **Campagne de relevés des compteurs d'eau & facturation** : La tournée de relevés des compteurs d'eau se déroulera toute la semaine du 27 juillet. La facturation devrait intervenir fin août. Merci de bien dégager l'accès à votre compteur ou de prévoir de nous communiquer votre relevé si les services techniques ne peuvent le faire.

→ **Fête municipale du 18 juillet**

De 17h30 à 22h30 venez profiter du Domaine de Talon pour un moment festif dans le respect des gestes barrières.

- Cérémonie symbolique de dépôt de la charte de la Commune Nouvelle dans les murs de la nouvelle mairie
- Animations musicales : Cors de Chasse (Les Trompes du Dauphiné) & groupe musical (La Clique)
- Démonstration de danse et de skateboard par le collectif « Trièves Street »
- Déambulations dans l'espace du Domaine de Talon (accueil aux jardins partagés par l'association « Graine partage »)
- Feu d'artifice

Nous remercions les personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID 19 de s'abstenir de venir. La distanciation devra être appliquée. Des points de nettoyage des mains seront en places. Nous vous conseillons fortement de venir avec un masque, notamment si vous souhaitez vous rendre au Caf&picerie !

→ **Travaux de mise en accessibilité** : Du fait de la crise sanitaire, le chantier de mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite n'a pu redémarrer aussi vite que nous l'espérions. Cette opération qui concerne la mairie de Cordéac, l'espace Pierre Arnaud, les WC publics de Saint-Sébastien ainsi que le temple ne devrait pouvoir reprendre qu'en septembre et ce pour 2 à 3 mois de travaux. La principale conséquence est que l'Espace Pierre Arnaud ne sera pas disponible à la location comme nous l'espérions. La mairie va prendre contact rapidement avec les personnes ayant pris des réservations pour leur proposer la mise à disposition de la salle socioculturelle. Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés, et cela indépendamment de notre volonté.

→ **Démarrage du chantier de requalification paysagère des espaces publics du centre village de Cordéac – Cimetière & Aire de loisirs**

Les entreprises, pour les travaux de mise en accessibilité du cimetière et de création de l'aire de loisirs, ont été sélectionnées. Les travaux ne vont donc pas tarder à commencer.

Pour rappel : les allées du cimetière ainsi que le portail vont être repris, le terrain de tennis va être remis en forme, une aire de jeux et un terrain de pétanque vont être créés. Des bancs et des cheminements vont être mis en place. Ce chantier est subventionné à plus de 70% par nos différents partenaires : Le Département de l'Isère, l'Etat & la Préfecture de l'Isère ainsi que la Région Rhône-Alpes. Nous les remercions chaleureusement de leur soutien.

→ **Horaires d'ouverture des mairies – période de congés** : Pendant la période de congés, les horaires d'ouverture des mairies sièges et annexes s'adaptent du 24/07 au 14/08. Nous afficherons les modifications en mairies et surtout n'hésitez pas à nous appeler avant de passer.

→ **Coupe Affouagère** : Suite à des désistements de personnes inscrites pour la coupe affouagère, deux lots sont encore disponibles. Les inscriptions sont à nouveau ouvertes jusqu'au 31 juillet pour les personnes n'ayant pas bénéficié d'un lot cette année. Un tirage au sort sera effectué début août pour désigner les 2 bénéficiaires.